## NATIONS UNIES

## CONSEIL DE SECURITE



Distr.

S/3163 12 janvier 1954 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR IE POINT OU EN EST LEUR EXAMEN

Conformément à l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire connaître qu'à la date du '9 janvier 1954, aucun changement n'était intervenu en ce qui concerne les questions dont est saisi le Conseil et le point où en est leur examen, depuis la publication de l'exposé succinct relatif à la semaine qui s'est terminée le 2 janvier 1954 (S/3162).